

HORTIS GRC S.A., Chêne-Bourg

Les actionnaires de HORTIS GRC S.A. sont convoqués à

l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

de la société qui se tiendra en l'Etude PONCET TURRETTINI AMAUDRUZ NEYROUD & ASSOCIÉS, rue de Hesse 8-10, 1204 Genève, le 29 juillet 2008, à 11 h.

Ordre du jour:

- 1. Contrôle des présences
- 2. Rapport de gestion
- 3. Rapport de l'organe de révision
- 4. Approbation des comptes
 - Le conseil d'administration propose l'approbation des comptes.
- 5. Décision sur l'emploi du résultat
 - Le conseil d'administration propose le report du bénéfice sur l'exercice suivant.
- 6. Décharge au conseil d'administration
 - Le conseil d'administration propose de donner décharge au conseil d'administration.
- 7. Elections statutaires
 - Le conseil d'administration propose la réélection de l'administrateur unique, ainsi que de LEUBAZ & ASSOCIÉS S.à r.l. comme organe de révision.
- 8. Divers

Les rapports susmentionnés peuvent être consultés pendant les 20 jours qui précèdent l'assemblée générale au siège de la société. Chaque actionnaire peut demander que la société lui remette ces documents.

Chêne-Bourg, le 25 juin 2008

Le conseil d'administration